



# Ironworkers Ontario Pension Plan

## Renonciation aux prestations de décès préretraite

Si vous êtes admissible à titre de conjoint d'un participant au régime de retraite, vous bénéficiez de droits particuliers qui sont protégés en vertu de la législation de retraite ontarienne. L'un de vos principaux droits réside dans le fait que vous êtes d'office le premier et le seul bénéficiaire de certaines prestations de retraite versées par le régime si votre conjoint décède avant son départ en retraite.

Si un participant décède avant la retraite, le régime verse des prestations de décès correspondant à la plus élevée des sommes suivantes :

- a) les cotisations totales versées au régime de retraite, majorées des intérêts; ou
- b) la valeur totale des prestations accumulées après 1986.

Le montant de ces prestations dépendra de l'âge du participant, des cotisations versées et d'autres facteurs.

En votre qualité de conjoint d'un participant au régime, vous êtes d'office le bénéficiaire du montant indiqué en b) et ce, même si le participant a nommé quelqu'un d'autre en tant que bénéficiaire. Si le montant a) est supérieur au montant b), vous recevrez le montant b), et la différence sera versée à la personne que le participant a nommée en tant que bénéficiaire (ce pourrait aussi être vous).

Vous pouvez refuser votre droit aux prestations de décès en signant la *Renonciation aux prestations de décès préretraite* au verso du présent formulaire. Si vous remplissez ce formulaire et le retournez à l'administrateur avant le décès de votre conjoint, celui-ci pourra nommer quelqu'un d'autre à titre de bénéficiaire du montant b).

La décision de refuser des prestations de décès est très importante et elle pourrait mettre en cause un montant d'argent très élevé. Pour cette raison, vous voudrez peut-être obtenir des conseils juridiques indépendants avant de signer quoi que ce soit.

Pour des renseignements concernant vos droits à une rente continue dans l'éventualité du décès de votre conjoint pendant la retraite, ou des options spéciales offertes uniquement pour le versement des prestations de décès au conjoint, veuillez consulter la brochure du régime ou consulter le site [www.ontarioironworkers.com](http://www.ontarioironworkers.com).

## Renonciation aux prestations de décès préretraite

Nom du conjoint du participant  
ou de l'ancien participant

Je, \_\_\_\_\_  
suis ou étais le conjoint, au sens de la Loi sur les régimes de retraite, de

Nom du participant  
ou de l'ancien participant

\_\_\_\_\_ qui a ou avait droit à des prestations de retraite en vertu du *Ironworkers Ontario Pension Plan* (le « régime de retraite »).

En vertu de l'article 48 de la *Loi sur les régimes de retraite*, je comprends qu'au décès de mon conjoint,

- a) avant le versement d'une rente différée, ou
- b) avant le début du versement des prestations de retraite si mon conjoint a continué de travailler après sa date normale de retraite,

j'ai droit à des prestations de décès préretraite versées en une somme forfaitaire ou sous forme de rente viagère immédiate ou différée du régime de retraite à la date du décès de mon conjoint si je ne vivais pas séparément de cette personne à ce moment-là.

Je comprends que je peux renoncer à mon droit de recevoir des prestations de décès préretraite en signant le présent formulaire.

**Je comprends qu'en signant ce formulaire, je ne recevrai aucune des prestations de décès préretraite prévues en vertu de l'article 48 de la *Loi sur les régimes de retraite*.** Plutôt, celles-ci seront versées :

- a) au bénéficiaire désigné par mon conjoint; ou
- b) au mandataire personnel de mon conjoint afin d'être distribuées dans le cadre de sa succession.

Par la présente, je renonce à mon droit de recevoir des prestations de décès préretraite en vertu de l'article 48 de la *Loi sur les régimes de retraite* en signant ce formulaire en présence d'un témoin.

Je comprends que je peux résilier cette renonciation en tout temps avant la date du décès de mon conjoint.

Jour /mois /année

Daté ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin

\_\_\_\_\_  
Signature du conjoint du participant ou  
de l'ancien participant

\_\_\_\_\_  
Nom et adresse du témoin (*en caractères d'imprimerie*)

**Avant de remplir ce formulaire, vous devriez songer à obtenir des conseils juridiques indépendants concernant vos droits individuels et les conséquences de cette renonciation.**

*Note:* Cette renonciation n'est pas en vigueur à moins d'être remise à l'administrateur du régime de retraite, tel que l'exige le sous-alinéa 48(14) de la *Loi sur les régimes de retraite*.